

Candidature « option EPS »
pour l'entrée en classe de Seconde en septembre 2019

Dossier de candidature à adresser par courrier ou à apporter au lycée avant le **mardi 18 juin 2019**, date limite de réception, à l'adresse suivante :

*Lycée Chrestien de Troyes
Secrétariat du Proviseur
Rue de Québec - BP 1067
10009 Troyes Cedex*

Nom et prénom de l'élève :

Etablissement fréquenté en 3^{ème} :

Lycée de secteur :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone :

L'élève indiquera ci-dessous ses motivations pour suivre l'option EPS en classe de Seconde :

Signature de l'élève

Le professeur d'EPS de l'élève explicitera ci-dessous le niveau de pratique sportive au collège (en cours, au sein de l'Association Sportive) et éventuellement à l'extérieur de l'établissement (club...) :

Nom et signature du professeur

→ Joindre les copies des 3 bulletins scolaires de l'année de troisième.

La commission de sélection, sous la présidence du chef d'établissement, procédera au classement des dossiers de candidature. L'affectation au lycée Chrestien de Troyes ne garantit donc pas une inscription en option EPS. De même, un classement favorable par la commission ne vaut pas affectation au lycée.

Aucun recours ne sera possible. Tout dossier incomplet ou parvenu au lycée hors délai ne sera pas examiné.

Les familles des élèves affectés au lycée seront informées de la décision de la commission par courrier.

L'inscription en option EPS au Lycée Chrestien de Troyes suppose que l'élève ait obtenu une affectation au lycée par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.



Nous, soussignés, avons bien pris connaissance des modalités d'admission en option EPS au lycée Chrestien de Troyes, le 2019

Nom prénom de l'élève :

signature :

.....

Noms et prénoms du ou des responsable(s) :

signature(s) :

.....

.....

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier dans l'établissement :

